



Notre
VISION
d'une **force**
collective

Procès verbal du 27^e congrès du CCSNE

Procès-verbal du 27^e congrès du
Conseil central des syndicats nationaux de
l'Estrie - CSN
tenu à l'Estrimont suites et spa
du 28 au 30 mai 2019

Première séance
Mardi 28 mai 2019
Avant-midi
Ouverture à 9 h 30

Minute de silence

Le président invite les délégué.es à garder une minute de silence, à la mémoire de celles et ceux qui ont lutté dans l'histoire pour la cause des travailleuses et des travailleurs et qui nous ont quittés.

Ouverture officielle du 27^e congrès du CCSNE par le président, M. Denis Beaudin

Bonjour à tous,

Membres du comité exécutif de la CSN,

Membres des comités exécutifs des fédérations et des conseils centraux,

Salarié.es du mouvement et bien entendu,

Chers délégué.es du présent congrès,

Au nom du comité exécutif du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie, je vous souhaite à toutes et à tous la plus cordiale et chaleureuse des bienvenues. J'offre cependant mes salutations toutes spéciales aux militantes et militants et aux salarié.es qui participent à leur premier congrès en Estrie. Je souhaite également la bienvenue aux syndicats qui se sont joints à nous au cours de notre dernier mandat :

- STT du Musée des beaux-arts de Sherbrooke
- STT des industries manufacturières, section mesureurs de Summum Granit
- STT des industries manufacturières, section installateurs de Summum Granit
- STT des centres de la petite enfance de l'Estrie, section CPE Clair de Lune
- STT de la Caisse d'économie Le Chaînon - CSN

Bienvenue dans notre belle famille estrienne!

Une belle famille, oui, mais beaucoup plus petite qu'au dernier congrès...

On y reviendra plus en détail plus tard aujourd'hui, mais je me dois d'exprimer, d'entrée de jeu, la déception profonde que nous avons vécue après l'opération de changement d'allégeance syndicale en santé et services sociaux qui a eu lieu en 2016-2017. Nous en sommes ressortis écorchés, avec un sentiment d'échec, assumant la perte de nombreux militants engagés ainsi que de plusieurs amis. Mais, en Estriens fiers que nous sommes, nous voilà à nouveau debout, à nouveau prêts à tous les combats, à relever les défis qui se présentent à nous et à défendre chèrement notre place sur l'échiquier syndical, social et médiatique de notre région.

D'ailleurs, de vous voir ici, disposés à vivre un congrès à l'extérieur de Sherbrooke – et ça, n'en déplaise à Madame Bolduc, ce n'est pas rien! – nous procure un immense plaisir. Vous voir réunis ainsi devant moi ce matin me



donne envie de crier une chose : on est peut-être moins nombreux qu'on l'a déjà été, mais on va rebondir, à notre façon, avec *notre vision d'une force collective!*

Prenez quelques minutes pour regarder notre bel oiseau. Voyez-vous comme ses ailes se déploient, comme il monte, avec énergie, avec force? Avez-vous remarqué qu'il s'en va rejoindre son groupe, en haut, à droite, on voit le bout des ailes de son semblable. On peut imaginer qu'il ne vole pas seul, qu'il fait partie d'une volée, d'un ensemble d'oiseaux qui volent ensemble et se soutiennent. Finalement, il survole une région, *notre* région, l'Estrie, il survole son territoire pour en prendre la pleine mesure, les yeux bien ouverts, la vision claire...

Cet oiseau qui monte, vaillant et déterminé, c'est un peu nous tous, ensemble, réunis ici.

Quelle est notre vision d'une force collective? C'est ce à quoi nos trois jours de congrès vont être consacrés.

D'abord, appuyons sur le mot VISION.

Nous avons bâti notre congrès afin de vous offrir le maximum d'espace pour vous faire entendre. Pas de propositions établies à l'avance, pas de liste à voter pour être « politically correct », la procédure réduite au minimum. On veut entendre ce que vous avez à dire. On veut voir se déployer VOTRE VISION de la vie syndicale régionale idéale.

Vous l'aimez déjà, notre vie syndicale CSN estrienne? Bien! Super! On est content, super content! Dites-nous pourquoi, et ce, pour le bénéfice de tous. Vous ne vous sentez pas interpellés, vous avez l'impression qu'on est loin de votre réalité? D'accord, on est prêt à l'entendre. Mais comment peut-on remédier à la situation? Comment faire en sorte que le Conseil central de l'Estrie soit un incontournable dans votre vie syndicale, qu'il soit votre meilleur allié?

Attardons-nous un peu sur le mot FORCE, maintenant...

Dans la grande famille CSN, l'Estrie est unique et précurseuse, et ce, même dans sa façon de négocier, de se mobiliser et dans la manière qu'ont les syndicats de se soutenir les uns les autres. Nous sommes les seuls au Québec à développer des négociations coordonnées régionales. Nous l'avons fait avec nos neuf syndicats municipaux ainsi qu'avec nos cinq syndicats du transport scolaire. Résultats : une solidarité unique au Québec, un sentiment d'appartenance plus fort ainsi qu'une mobilisation incontestable. Les gains sont là et nous devons tous nous en inspirer.

D'ailleurs, plus que jamais, nous considérons qu'il faut mettre le maximum d'efforts au résultat des négociations. Je m'opposerai toujours à ceux qui nous disent que la négociation ne relève pas des affaires du Conseil central. Cette mentalité de silos n'est pas optimale dans un environnement CSN. Au contraire, nous avons l'opportunité d'avoir à notre disposition des équipes différentes présentant chacune leur expertise en soutien aux négociations et à la vie syndicale. C'est ça qui fait la force de notre organisation régionale ; on serait fou de s'en passer ! C'est en unissant toutes ces forces que nous démontrons le *caractère unique* de la CSN et que nous valorisons son logo : les trois maillons solidement imbriqués du chaînon tant connu.

Ceci étant dit, on veut mieux soutenir la négociation, oui, mais tout en continuant de nous occuper de l'aspect sociopolitique, afin d'améliorer la vie de nos syndiqués. Quoi qu'en pensent certains, c'est essentiel, primordial et c'est la responsabilité du Conseil central. Je l'ai toujours dit : ça ne sert à rien d'obtenir une augmentation de 0,75 \$ si les décisions politiques nous en coûtent 1 \$! Et de toute façon, le politique prend de plus en plus de place dans nos conventions collectives, nous en avons parlé abondamment au dernier congrès en 2016.

Donc, pour constituer une vraie force, l'Estrie se fait un honneur et un devoir de développer le travail interéquipes dans le but que tous soient en soutien vers l'obtention des meilleures conventions possibles et pour vous offrir le maximum de services optimisés.



Je vais être honnête avec vous, je ne croyais jamais que le monde du travail changerait à cette vitesse. Jamais, au dernier congrès, on n'a fait mention de la rareté ou de la pénurie de main-d'œuvre. Ah, on le savait... ça s'en venait... Mais en cours de mandat, on a vu les effets concrets de cette rareté et de cette pénurie. Des effets positifs et négatifs. Parce que oui, il y a des effets négatifs. Si les postes ne sont pas tous comblés dans un établissement, il est loin d'être certain que c'est bon pour la survie d'une entreprise.

Mais nous, notre travail, c'est de générer des effets positifs ! C'est de déployer suffisamment de FORCE pour utiliser le contexte économique à notre avantage ! De quelle façon, comment peut-on le faire ? Nous aurons la possibilité d'échanger sur cet aspect. Il est de notre devoir de nous atteler à la tâche pour la survie de nos entreprises, des services et des soins à la population et enfin pour l'enrichissement de tous. Si nous passons à côté de cette opportunité d'améliorer la vie des travailleuses et des travailleurs, nous serons passés à côté de notre raison d'être. Et l'exécutif du CCSNE n'a pas l'intention de manquer ce rendez-vous !

En même temps, cette rareté et cette pénurie de main-d'œuvre ne garantissent pas l'augmentation du taux de syndicalisation, au contraire. Dans ce contexte où on s'arrache les employés, l'individualisme peut prendre de l'ampleur. À cet égard, laissez-moi vous raconter une petite anecdote : j'ai rencontré un employé nouvellement embauché dans un de nos syndicats. Il a été embauché sur un quart de jour. Surpris, je lui demande sur quelle chance il est tombé pour avoir un poste de jour si vite ! Réponse : « Le boss n'a pas eu le choix : j'ai négocié ça s'il voulait m'avoir... » *Ouch*. Il ne sera pas le seul à penser pour lui-même avant de penser pour le groupe. Ceux qui en ont la capacité vont être tentés de se représenter seul... Mais les autres, ceux qui n'ont pas cette capacité, sont-ils plus en danger qu'ils ne l'étaient ? L'esprit de la solidarité est-il en danger ? Ce n'est sûrement pas à vous que je vais expliquer les bienfaits de l'unité, du regroupement et de la solidarité, mais ceux et celles qui nous suivront ? Auront-ils les mêmes réflexes collectifs que nous ?

Ce qui m'amène au mot COLLECTIF, comme dans FORCE COLLECTIVE.

Si nous voulons que le syndicalisme soit vivant, fort et qu'il nous permette de faire des gains avec nos actions, il nous faut nous renouveler. D'ailleurs, l'audace et l'envie de renouveau nous ont poussés à tester notre appartenance à notre région. À la fortifier. Pas de force collective sans lien entre nous, sans nous connaître les uns les autres.

Nous avons donc opté pour sortir de la ville reine de l'Estrie, pour venir dans ce beau coin de pays qu'est Orford, dans un hôtel *syndiqué chez nous*, afin de faire en sorte que vous puissiez profiter au maximum de ces journées de congrès bien remplies... et de ces soirées! Créer des liens, mieux se connaître, partager et trouver nos points communs même si nous ne venons pas des mêmes secteurs : voilà ce qu'on souhaite stimuler durant ces trois journées. Rappelons-nous que nous pouvons tous apprendre les uns des autres. Nous ne deviendrons une réelle force collective que si nous identifions nos lignes de front communes.

Nous avons devant nous trois jours importants. Trois jours pour exprimer notre vision, nos souhaits, nos valeurs, ce que nous voulons pour l'avancement des conditions de vie et de travail de nos membres. Trois jours comme un temps d'arrêt dans la course folle du quotidien pour nous permettre de réfléchir un peu, de nous positionner, de nous enligner.

Ces trois jours vous appartiennent.

Mon souhait le plus cher est que vous repartiez jeudi soir avec le sentiment que vous *faites partie* d'une belle et dynamique collectivité syndicale, que vous avez *participé* à la prise de décision. Mon souhait est que vous repartiez avec un regain d'énergie face à vos responsabilités syndicales et que vous vous sentiez entourés et soutenus par un ensemble de personnes qui ont le même objectif que vous, qui œuvrent dans la même région et qui vous donnent envie de les soutenir à votre tour. Ultimement, on souhaite que les trois grandes orientations sur lesquelles vous allez vous prononcer cette semaine inspirent *votre façon* et *notre façon* de faire du syndicalisme. Que le



vote de ces trois orientations en soit un *d'engagement*, de *conviction*, qu'il soit le reflet d'une réelle *vision*, et non un simple vote de complaisance.

De ce fait, nous pourrons débiter notre mandat triennal avec une énergie renouvelée ainsi que la ferme conviction que nous avons un rôle primordial à jouer dans la vie de nos syndiqués, dans le monde du travail et enfin, dans l'épanouissement de notre région. Fiers d'être travailleuses et travailleurs, fiers d'être CSN et fiers d'être Estriennes et Estriens.

C'est donc avec un grand honneur que je déclare ouvert le 27^e congrès du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie.

Chères militantes, chers militants : bons débats, bon congrès!

Vive la CSN!

Présentation des membres du comité exécutif et des invité.es

Le président, Denis Beaudin, présente les membres du comité exécutif : Julie Bolduc, vice-présidente, Alexandre Moisan, trésorier et Catherine Ladouceur, secrétaire générale.

M. Beaudin profite de l'occasion pour présenter les membres qui complètent l'équipe du Conseil central : Serge Adam, conseiller syndical SAMVR, Mario Maranda, nouvellement conseiller syndical SAMVR et Karine Normandin, employée de bureau SAMVR et CCSNE. Il souligne aussi la présence des invité.es suivant.es :

- Caroline Senneville, première vice-présidente de la CSN
- Jean Lacharité, deuxième vice-président de la CSN
- Michel Tétreault, trésorier de la Fédération de l'industrie manufacturière - CSN
- Judith Huot, première vice-présidente de la Fédération de la santé et des services sociaux - CSN



- André Lajoie, secrétaire général de la Fédération des employées et employés des services publics - CSN
- Nancy Mathieu, secrétaire générale de la Fédération du commerce - CSN
- Benoît Lacoursière, secrétaire général et trésorier de la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec - CSN
- Yvan Sinotte, retraité du Service des communications de la CSN
- Lise Boulanger, retraitée du Syndicat des employées de soutien de l'Aide juridique de l'Estrie

Intervention de la première vice-présidente de la CSN, M^{me} Caroline Senneville

La première vice-présidente fait une allocution portant sur l'importance de la solidarité régionale pour faire vivre la CSN en ce contexte post-austérité néolibérale.

Nomination du secrétaire d'appui au congrès

Le comité exécutif du Conseil central propose aux congressistes que Jordan Morin agisse comme secrétaire d'appui au congrès.

Proposition 1

IL EST PROPOSÉ par Gaston Lessard, APPUYÉ par Julie Dionne, que Jordan Morin agisse comme secrétaire d'appui au congrès.

ADOPTÉ



Présentation du Gala des mystérieux culottés

La vice-présidente Julie Bolduc invite le congrès à accueillir Stéphanie Vachon et Lise Deschênes en tant qu'animatrices du Gala des mystérieux culottés qui présentera, tout au long du congrès, des capsules mettant en vedette des syndicats moins connus de notre région.

Présentation de la capsule du STT de la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton

Explication du fonctionnement du congrès

Catherine Ladouceur, secrétaire générale, présente aux congressistes les informations d'ordre général sur le fonctionnement et la procédure du congrès.

Elle transmet également les renseignements relatifs aux différents comités à l'œuvre durant le congrès, de même que les personnes qui y sont affectées :

- Comité des lettres de créance : Alain Gaudreault, Louis Bernard et Danny Crête, tous trois membres du comité de surveillance du CCSNE
- Comité synthèse : Julie Touchette, Mario Maranda et Jonathan Fournier
- Service d'ordre : Serge Adam
- Responsables des questions de privilège : Julie Bolduc
- Responsable des inscriptions : Karine Normandin
- Secrétariat général du congrès : Karine Normandin

Proposition 2

IL EST PROPOSÉ par Stephen Gauley, APPUYÉ par Vicky Ouellet, d'adopter la procédure et le fonctionnement du congrès.

ADOPTÉ

Rapport préliminaire du comité des lettres de créance

Ce rapport est présenté par Alain Gaudreault.

Proposition 3

IL EST PROPOSÉ par Lucie Harpin, APPUYÉE par Sébastien Roy, d'adopter le rapport préliminaire des lettres de créance.

ADOPTÉ

Lecture et adoption de l'ordre du jour du 27^e congrès du CCSNE

Catherine Ladouceur, secrétaire générale, présente aux congressistes le projet d'ordre du jour :

Mardi 28 mai 2019

- 8 h 15 Inscriptions
- 8 h 30 Formation pour les nouvelles et les nouveaux délégués.es
- 9 h 30 Séance plénière
 - Minute de silence
 - Ouverture officielle du 27^e congrès du CCSNE par le président, M. Denis Beaudin
 - Présentation des membres du comité exécutif et des invité.es
 - Intervention de la première vice-présidente de la CSN, M^{me} Caroline Senneville
 - Nomination du secrétaire d'appui au congrès
 - Présentation du Gala des mystérieux culottés
 - Explication du fonctionnement du congrès
 - Rapport préliminaire du comité des lettres de créance
 - Lecture et adoption de l'ordre du jour du 27^e congrès du CCSNE
 - Adoption du procès-verbal du 26^e congrès du CCSNE



- Amendements aux statuts et règlements
 - Rapport du comité exécutif
- 12 h Pause-dîner
- 13 h 30 Retour en séance plénière
- Élections à la présidence et au secrétariat déléctions
 - Perspectives 2019-2022
 - Orientation A : La solidarité régionale
 - Mise en contexte
 - Présentation de Pierre Vercheval
- 15 h 15 Pause-santé
- 15 h 30 Retour en séance plénière
- Échange sur l'orientation A : La solidarité régionale
 - Rapport sur les finances :
 - États financiers 2016-2019
 - Rapport du comité de surveillance
- 17 h Ajournement
- Soirée «Le feu syndical»
- Mercredi 29 mai 2019
- 9 h Séance plénière
- Syndicalisation
 - Orientation B : La qualité des emplois
 - Mise en contexte
 - Panel avec Angelo Soares, Julie Touchette et Samuel Guérin-Bouchard
- 10 h 30 Pause-santé
- 10 h 45 Retour en séance plénière
- Tables rondes sur l'orientation B : La qualité des emplois

- 12 h Fin des inscriptions
Fin des mises en candidature aux postes du comité exécutif et du comité de surveillance du CCSNE
- 12 h 30 Pause-dîner / dîner thématique : « Féministes tant qu'il le faudra! »
- 14 h Retour en séance plénière
- Premier rapport du comité des lettres de créance
 - Rapport de la présidence d'élections
 - Mises en candidature au comité exécutif
 - Mises en candidature au comité de surveillance
 - Orientation C : Le déploiement des forces
 - Mise en contexte
 - Présentations de Denis Beaudin et Mario Maranda
- 15 h 30 Pause-santé
- 15 h 45 Retour en séance plénière
- Ateliers sur l'orientation C : Le déploiement des forces
 - Le CCSNE sur le terrain
 - Syndiquer l'Estrie
- 17 h Retour en séance plénière
- Syndicats en conflit
- 17 h 30 Ajournement
- Soirée « La magie syndicale »

Jeudi 30 mai 2019

- 9 h Séance plénière
- Deuxième et dernier rapport du comité des lettres de créance
 - Rapport du comité synthèse
 - Consignes pour le vote (élections au comité exécutif et au comité de surveillance)



- 10 h 30 Pause-santé
Élections au comité exécutif et au comité de surveillance du CCSNE (1^{er} tour)
- 10 h 45 Retour en séance plénière
- Rapport du comité synthèse (suite)
 - Rapport de la présidence d'élections
 - Questions privilèges
- 12 h 30 Pause-dîner / dîner thématique : « LGBTQ quoi ? »
Élections au comité exécutif du CCSNE (2^e tour, si nécessaire)
- 14 h Retour en séance plénière
- Rapport de la présidence d'élections (si nécessaire)
 - Rapport du comité synthèse (suite, si nécessaire)
 - Leucan
 - Service de tenue de livre mensuelle pour petits syndicats
 - Prévisions budgétaires 2019-2022
 - Installation des membres du comité exécutif du CCSNE
 - Signature des effets bancaires
- 16 h 50 Mot de clôture
- 17 h Clôture du congrès

Proposition 4

IL EST PROPOSÉ par Sébastien Côté, APPUYÉ par Sandra Jacques, d'adopter l'ordre du jour du 27^e congrès du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie tel que présenté.

ADOPTÉ

Adoption du procès-verbal du 26^e congrès du CCSNE

Le président Denis Beaudin rappelle aux congressistes que le procès-verbal était accessible pour lecture sur le site web du CCSNE dès janvier 2019.

Proposition 5

IL EST PROPOSÉ par Claude Bernier, APPUYÉ par Linda Drouin, d'adopter le procès-verbal du 26^e congrès du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie.

ADOPTÉ

Amendements aux statuts et règlements

Catherine Ladouceur, secrétaire générale, présente les amendements aux statuts et règlements du CCSNE.

Proposition 6

IL EST PROPOSÉ par Manon Morin, APPUYÉE par Daniel Dutil, de biffer, dans le titre de l'article 10, le mot « du » et de le remplacer par « au », et de biffer, dans le même article à l'alinéa b), le mot « audit » et de le remplacer par « au ».

ADOPTÉ

Proposition 7

IL EST PROPOSÉ par Christian Beaudin, APPUYÉ par Claudie Jutras, d'ajouter les mots « du CCSNE » après les mots « à l'assemblée générale » et de remplacer la phrase suivante : « Celle-ci n'affecte en rien le syndicat qu'elle représente » par la phrase « Cette exclusion ou suspension n'affecte en rien le syndicat auquel appartient la ou le délégué-e ».

ADOPTÉ



Proposition 8

IL EST PROPOSÉ par Marie-Josée Bélisle, APPUYÉE par Steve McKay, de remplacer, à l'article 16.01, le mot « quatre » par le mot « douze ».

ADOPTÉ

Proposition 9

IL EST PROPOSÉ par Raphaël Tétreault, APPUYÉ par Marie-France Hébert, de remplacer, à l'article 16.02, les mots « 100 membres additionnels ou fraction de 100 membres additionnels » par les mots « tranche de 100 membres à partir du 101^e membre, tel que dans l'exemple suivant : 1 à 100 membres : deux délégué-es officiels; 101 à 200 membres : trois délégué-es; 201 à 300 : quatre délégué-es; Etc. »

ADOPTÉ

Proposition 10

IL EST PROPOSÉ par Sébastien Roy, APPUYÉ par Lucie Harpin, de remplacer, dans l'article 25.03, le nombre « 25 » par le nombre « 22 » et le nombre « huit (8) » par le nombre « sept (7) ».

ADOPTÉ

Proposition 11

IL EST PROPOSÉ par Julie Dionne, APPUYÉE par Sylvain Gagnon, d'ajouter le numéro d'article « 28.01 » avant le premier paragraphe de l'article 28 et de transformer l'alinéa a) en article 28.02.

ADOPTÉ



Proposition 12

IL EST PROPOSÉ par Christian Beaudin, APPUYÉ par Sébastien Côté, de déplacer le texte sous l'alinéa b) de l'article 28 dans le chapitre IV : L'assemblée générale, sous l'article 24 : Convocation, en tant que nouvel article 24.03.

ADOPTÉ

Proposition 13

IL EST PROPOSÉ par Sébastien Roy, APPUYÉ par Lise Deschênes, de remplacer, à l'article 36.01, le mot « trois » par le mot « deux », le mot « semestrielle » par le mot « annuelle » et le mot « remplacer » par le mot « pallier ».

ADOPTÉ

Proposition 14

IL EST PROPOSÉ par Line Frappier, APPUYÉE par Sébastien Roy, de remplacer entièrement le texte de l'article 37.04 par le suivant : « Les candidates et les candidats ont droit à la diffusion d'un tract sur le plancher du congrès. Avant sa diffusion, tout tract devra être autorisé par la personne présidente d'élections qui s'assurera de sa conformité avec le *Code d'éthique des élections au CCSNE*. Les candidates et les candidats sont responsables de l'impression des tracts et le service d'ordre est chargé de leur distribution. »

ADOPTÉ



Proposition 15

IL EST PROPOSÉ par Isabelle Lemieux, APPUYÉE par Dominic Bastonnais, d'ajouter, à l'article 39, les mots « ou du comité de surveillance » après les mots « du comité exécutif ».

ADOPTÉ

Proposition 16

IL EST PROPOSÉ par Jérémy Temes-Dubé, APPUYÉ par Claudie Jutras, de remplacer, à l'article 40, les mots « l'assemblée générale subséquente procède » par les mots « au comité exécutif, le comité exécutif dispose d'un délai de deux assemblées générales pour procéder » et de remplacer le mot « subséquente » par les mots « d'élections ».

ADOPTÉ

Proposition 17

IL EST PROPOSÉ par Vicky Ouellet, APPUYÉE par Denis L'Abbé, de séparer l'article 40 en deux de telle sorte que le paragraphe actuel devienne l'article 40.01 et que l'on ajoute un nouvel article 40.02 composé comme suit : « Sitôt une vacance au comité de surveillance, le membre substitut prend automatiquement la place du membre sortant. Dans le cas où il n'y aurait plus personne agissant à titre de substitut, l'assemblée générale subséquente procède à l'élection d'un nouveau membre sur le comité de surveillance, afin que ce dernier soit toujours composé de deux personnes. »

ADOPTÉ

Pause-santé de 11 h 07 à 11 h 26

Le président Denis Beaudin souligne l'arrivée d'un nouvel invité : Philippe-Eugène Appollon, du Service de la vérification de la CSN.

Rapport du comité exécutif

Les membres du comité exécutif présentent le rapport sous forme de discussion évoquant les principaux faits saillants du dernier mandat.

Ajournement à midi

Deuxième séance
Mardi 28 mai 2019
Après-midi
Reprise à 13 h 30

Gala des mystérieux culottés : présentation de la capsule du STT de l'UPA.

Élections à la présidence et au secrétariat d'élections

Proposition 18

IL EST PROPOSÉ par Claude Bernier, APPUYÉ par Julie Dionne, que Michel Tétreault et Lyse Boulanger agissent respectivement à titre de président et de secrétaire d'élections au 27^e congrès du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie.

ADOPTÉ



Michel Tétreault et Lyse Boulanger prennent place pour présenter les procédures d'élections et la démarche pour poser sa candidature.

Proposition 19

IL EST PROPOSÉ par Sébastien Côté, APPUYÉ par Sandra Jacques, que Sébastien Roy, Steve Salois et Vicky Ouellet agissent à titre de scrutateurs et scrutatrice pour les élections au 27^e congrès du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie.

ADOPTÉ

Perspectives 2019-2022

Catherine Ladouceur, secrétaire générale, fait la lecture du texte *Perspectives 2019-2022*.

Orientation A : La solidarité régionale

Le président Denis Beaudin explique la manière dont sera abordée chacune des orientations.

- Mise en contexte

Catherine Ladouceur, secrétaire générale, procède à la lecture du texte *Orientation A : Le CCSNE développe et encourage la solidarité régionale*.

Puis, le président Denis Beaudin invite Jean-François Wilford, conseiller syndical à la FSSS, à agir à titre d'animateur pour le reste du point.

- Présentation de Pierre Vercheval

Pierre Vercheval, analyste football sur la chaîne RDS, présente sa conférence sur l'importance du travail d'équipe et l'utilisation des forces de chacun.

Pause-santé de 15 h 26 à 15 h 45

Gala des mystérieux culottés : présentation de la capsule du STT de Papiers couchés d'Atlantic.

Dévoilement du syndicat gagnant du jour : STT de Papiers couchés d'Atlantic.

Échange sur l'orientation A : La solidarité régionale

En compagnie de l'animateur Jean-François Wilford, les congressistes discutent des différents thèmes abordés par M. Vercheval dans sa présentation et du développement de la solidarité syndicale dans notre région.

Rapport sur les finances

- États financiers 2016-2019
Alexandre Moisan, trésorier, soumet aux délégué.es les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 janvier 2019.
- Rapport du comité de surveillance
Alain Gaudreault, accompagné de Louis Bernard et de Danny Crête, tous trois membres du comité de surveillance, fait la présentation du rapport du comité.

Proposition 20

IL EST PROPOSÉ par Jean-Pascal Bélisle, APPUYÉ par Johanne Gosselin, d'adopter le rapport du comité de surveillance sur les états financiers pour l'exercice cumulatif se terminant le 31 janvier 2019.

ADOPTÉ

Ajournement à 16 h 54



Troisième séance
Mercredi 29 mai 2019
Avant-midi
Reprise à 9 h

Denis Beaudin, président, annonce la présence des invité.es :

- Jean Lortie, secrétaire général de la CSN
- Jean Lacharité, deuxième vice-président de la CSN
- André Lajoie, secrétaire général de la Fédération des employées et employés des services publics - CSN

Gala des mystérieux culottés : présentation de la capsule du STT de l'ACTE de l'Estrie.

Syndicalisation

Ian Fillion, conseiller syndical au Service de la syndicalisation et responsable de la coordination de la campagne de valorisation du secteur public, ainsi que Jean Lacharité, deuxième vice-président de la CSN, font une présentation portant sur l'amorce des démarches de négociation dans le secteur public et sur l'importance de développer l'offensive en matière de syndicalisation.

Orientation B : La qualité des emplois

- Mise en contexte
Catherine Ladouceur, secrétaire générale, procède à la lecture du texte *Orientation B : Le CCSNE stimule et soutient les syndicats pour l'amélioration de la qualité de leurs emplois.*

Puis, le président Denis Beaudin invite à nouveau Jean-François Wilford, conseiller syndical à la FSSS, à agir à titre d'animateur pour le reste du point.

- Panel avec Angelo Soares, Julie Touchette et Samuel Guérin-Bouchard

Angelo Soares, sociologue du travail et professeur au Département d'organisation et ressources humaines de l'École des Sciences de la gestion à l'Université du Québec à Montréal – UQAM, présente une conférence sur l'impact de l'approche néolibérale du travail et des différents modes d'organisation du travail sur la qualité des emplois et des conditions de travail en général. Julie Touchette, conseillère syndicale à la FIM, et Samuel Guérin-Bouchard, conseiller syndical à la FEESP, présentent différents exemples d'organisations et d'entreprises qui ont mis en œuvre des stratégies pour contrer la pénurie et la rareté de la main-d'œuvre.

Pause-santé de 10 h 37 à 10 h 58

Tables rondes sur l'orientation B : La qualité des emplois

Catherine Ladouceur, secrétaire générale, explique les consignes pour les tables rondes. Ensuite, les congressistes échangent à partir des questions qui leur sont soumises.

12 h : Fin des inscriptions

Fin des mises en candidature aux postes du comité exécutif et du comité de surveillance du CCSNE

Ajournement à 12 h 30



Quatrième séance
Mercredi 29 mai 2019
Après-midi
Reprise à 14 h

Gala des mystérieux culottés : présentation de la capsule du STT de Cyzotrim.

Premier rapport du comité des lettres de créance

Danny Crête présente le premier rapport des lettres de créance.

Proposition 21

IL EST PROPOSÉ par Raphaël Tétreault, APPUYÉ par Roch Labranche, d'adopter le premier rapport du comité des lettres de créance tel que présenté.

ADOPTÉ

Rapport de la présidence d'élections

Michel Tétreault, président d'élections, accompagné de Lyse Boulanger, secrétaire d'élections, explique aux congressistes la procédure d'élections et fait rapport des mises en candidature.

Mises en candidature au comité exécutif du CCSNE

- Présidence : deux candidatures sont retenues.
Le président d'élections Michel Tétreault annonce qu'il a reçu un formulaire de mise en candidature conforme de la part de Gaston

Lessard, mais personne ne propose sa candidature sur le plancher du congrès et M. Lessard retire sa candidature, annonçant au congrès que cette dernière servait seulement à taquiner le président Denis Beaudin.

Jérémy Temes-Dubé propose Denis Beaudin, qui accepte et est élu par acclamation.

- Secrétariat général : une seule candidature est retenue.
Steve Mckay propose Catherine Ladouceur, qui accepte et est élue par acclamation.
- Trésorerie : une seule candidature est retenue.
Jean-Pascal Bélisle propose Alexandre Moisan, qui accepte et est élu par acclamation.
- Vice-présidence : une seule candidature est retenue.
Frédéric Toupin propose Julie Bolduc, qui accepte et est élue par acclamation.

Mises en candidature au comité de surveillance

Deux postes sont disponibles et trois personnes ont posé leur candidature :

- Marie-Josée Bélisle propose Louis Bernard (il accepte).
- Claude Brenier propose Danny Crête au poste de substitut (elle accepte).
- Steve Huppé propose Josée Plamondon (elle accepte).

Il est donc décrété que Louis Bernard et Josée Plamondon agiront à titre de membres officiels du comité de surveillance du CCSNE, et que Danny Crête agira à titre de membre substitut.



Orientation C : Le déploiement des forces

- Mise en contexte

Catherine Ladouceur, secrétaire générale, procède à la lecture du texte *Orientation C : Le CCSNE déploie ses forces sur l'ensemble du territoire.*

- Présentations de Denis Beaudin et Mario Maranda

Le président Denis Beaudin fait une présentation lors de laquelle il dresse le portrait de la présence du CCSNE sur le territoire de l'Estrie à tous égards, alors que Mario Maranda, conseiller SAMVR, expose l'état de la syndicalisation dans les régions du Québec.

Catherine Ladouceur, secrétaire générale, explique le fonctionnement des ateliers.

Gala des mystérieux culottés : présentation de la capsule du Syndicat du personnel du Séminaire Salésien.

Dévoilement du syndicat gagnant du jour : STT de Cyzotrim.

Pause-santé de 15 h 30 à 15 h 45

Ateliers sur l'orientation C : Le déploiement des forces

Les congressistes se rassemblent en deux ateliers : « Le CCSNE sur le terrain » et « Syndiquer l'Estrie » et débattent des deux sujets relatifs à l'orientation C.

Retour en séance plénière

Syndicats en conflit

Julie Bolduc, vice-présidente, fait une présentation sommaire de la situation de la TELUQ et invite Fabrice Pinard, tuteur en grève du Syndicat des tuteurs et tutrices de la Télé-Université, ainsi que Pierre-André Champoux, conseiller SAMVR, à présenter la situation du syndicat.

Proposition 22

IL EST PROPOSÉ par Julie Dionne, APPUYÉE à l'unanimité,
que le CCSNE et ses syndicats affiliés participent aux actions publiques du STTTU dans le cadre de sa lutte pour la sauvegarde des emplois et le renouvellement de sa convention collective dans des conditions adéquates et garantissant la qualité de l'enseignement aux étudiantes et étudiants ;
que le CCSNE encourage ses syndicats membres à appuyer financièrement les membres du Syndicat des tuteurs et tutrices de la Télé-Université - CSN dans le cadre de la campagne de solidarité du 25 \$;
que le CCSNE encourage ses syndicats membres à faire parvenir au directeur général de la TÉLUQ une lettre d'appui au STTTU, lettre qui se trouve sur le site de la FNEEQ.

ADOPTÉ

Proposition 23

IL EST PROPOSÉ par Claude Bernier, APPUYÉ par Christian Beaudin, que le Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie ajoute un montant de 1000 \$ au montant déjà accumulé en solidarité au Syndicat des tuteurs et tutrices de la Télé-Université - CSN.

ADOPTÉ

Ajournement à 17 h 32



Cinquième séance
Jeudi 30 mai 2019
Avant-midi
Reprise à 9 h

Gala des mystérieux culottés : présentation de la capsule du Syndicat du secteur automobile de l'Estrie.

Denis Beaudin, président, fait la présentation des invités actuellement présents :

- Ginette Langlois, présidente de la Fédération des professionnelles - CSN
- Marcel St-Onge, ancien trésorier du CCSNE

Deuxième et dernier rapport du comité des lettres de créance

Louis Bernard présente le dernier rapport du comité des lettres de créance.

Proposition 24

IL EST PROPOSÉ par Stephen Gauley, APPUYÉ par Daniel Dutil, d'adopter le deuxième rapport du comité des lettres de créance tel que présenté.

ADOPTÉ

Le président Denis Beaudin remercie les membres du comité des lettres de créance et prend quelques minutes pour souligner les retraites prochaines d'Alain Gaudreault, membre du ST des pâtes et papiers de Windsor et membre du comité de surveillance du CCSNE depuis de nombreuses années,

et de Gaston Lessard, membre du Syndicat du personnel administratif du CIUSSS de l'Estrie - CHUS.

Rapport du comité synthèse

Après avoir expliqué les consignes quant au déroulement du prochain point, le président Denis Beaudin invite Julie Touchette, Mario Maranda et Jonathan Fournier, tous trois membres du comité synthèse, à se présenter à l'avant afin de procéder à la présentation du rapport synthèse.

Proposition 25

IL EST PROPOSÉ par Julie Dionne, APPUYÉE par Josée Plamondon, qu'au cours du mandat 2019-2022, le Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie développe et encourage la solidarité aux niveaux local et régional.

ADOPTÉ

Proposition 26

IL EST PROPOSÉ par Sébastien Côté, APPUYÉ par Line Frappier, qu'au cours du mandat 2019-2022, le Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie stimule et soutienne les syndicats pour l'amélioration de la qualité de leurs emplois.

ADOPTÉ

Proposition 27

IL EST PROPOSÉ par Marie-Josée Bélisle, APPUYÉE par Nicole Dufresne, qu'au cours du mandat 2019-2022, le Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie organise des événements qui visent l'amélioration de la qualité de nos emplois.

ADOPTÉ



Proposition 28

IL EST PROPOSÉ par Sylvain Gagnon, APPUYÉ par Christian Beaudin, qu'au cours du mandat 2019-2022, le Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie déploie ses forces sur l'ensemble du territoire.

ADOPTÉ

Leucan

Alexandre Moisan, trésorier, présente le bilan de la dernière campagne de financement estrienne pour le Camp Vol d'été Leucan-CSN de même que la campagne 2019. Il invite les membres présents et les syndicats affiliés à y participer généreusement. Aussi, il donne la parole à Mathieu Lavoie, président du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec, qui présente la campagne nationale menée par le syndicat pour le camp.

Proposition 29

IL EST PROPOSÉ par Sébastien Roy, APPUYÉ par Jérémy Temes-Dubé, que le 27^e congrès du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie invite les syndicats à participer à la campagne Leucan 2019.

ADOPTÉ

Service de tenue de livres mensuelle pour petits syndicats

Le trésorier Alexandre Moisan présente le nouveau service que le CCSNE souhaite offrir.



Proposition 30

IL EST PROPOSÉ par Sylvain Lambert, APPUYÉ par Lucie Harpin, que le Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie ajoute à son offre de services à la trésorerie le *Service de tenue de livres mensuelle pour petits syndicats*.

Proposition d'amendement :

IL EST PROPOSÉ par Christian Beaudin, APPUYÉ par Gaston Lessard, d'ajouter à la fin de la proposition la phrase : « et que ce service soit aussi disponible à tout syndicat se qualifiant en regard des règles d'application du service ».

ADOPTÉ

Proposition 30

IL EST PROPOSÉ par Sylvain Lambert, APPUYÉ par Lucie Harpin, que le Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie ajoute à son offre de services à la trésorerie le *Service de tenue de livres mensuelle pour petits syndicats* et que ce service soit aussi disponible à tout syndicat se qualifiant en regard des règles d'application du service.

ADOPTÉ

Pause-santé de 10 h 24 à 11 h 55

Gala des mystérieux culottés : présentation de la capsule du Syndicat des employées de soutien de l'Aide juridique de l'Estrie.



Questions privilèges

- Les sages-femmes du Québec
Sandra Choquet, du Regroupement des sages-femmes du Québec, et Ginette Langlois, présidente de la Fédération des professionnelles - CSN, expliquent la campagne des sages-femmes.

Proposition 31

IL EST PROPOSÉ par Julie Dionne, APPUYÉE par Marie-Josée Bélisle, que le congrès du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie et ses syndicats affiliés appuient la campagne de la Fédération des professionnelles et du Regroupement - Les sages-femmes du Québec ayant pour objectifs de valoriser la profession sage-femme, d'abattre les tabous s'y rattachant et d'aller chercher l'appui de la population, afin de faire pression sur le gouvernement pour qu'il respecte ses engagements et pour qu'il assume ses responsabilités dans les solutions à mettre en place pour une meilleure accessibilité.

ADOPTÉ

- Fondation
Maxime Bournival, coordonnateur au développement des affaires chez Fondation, présente la question privilège.

Considérant que Fondation, le fonds de développement pour la coopération et l'emploi CSN, fait siennes, à la manière d'une institution financière de développement, les valeurs et aspirations qui déterminent l'action syndicale de la CSN;

Considérant que Fondation est un outil privilégié d'intervention économique et sociale créé à l'initiative de la CSN;

Considérant que Fondation a choisi d'accomplir sa mission dans une perspective de finance socialement responsable et de développement durable, tout comme la CSN;



Considérant que Fondation contribue au maintien et à la création de plus de 44 000 emplois au Québec, et ce, dans toutes ses régions;

Considérant que Fondation intervient d'une manière qui est porteuse de développement durable face aux enjeux auxquels le Québec fait face.

Proposition 32

IL EST PROPOSÉ par Sébastien Roy, APPUYÉ par Michael Labarre, que le congrès du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie invite les syndicats affiliés à prendre les moyens qu'ils jugent à propos, en lien avec Fondation et son réseau de responsables (RF), pour informer de l'avantage exclusif que procure l'adhésion à Fondation et qu'ils en fassent bénéficier prioritairement les membres des syndicats CSN par le biais de la retenue sur le salaire.

ADOPTÉ

- CSN Construction

Emmanuelle-Cynthia Foisy, secrétaire-trésorière de la CSN-Construction, présente la question privilège.

Attendu que la CSN-Construction doit reprendre sa place dans l'industrie de la construction;

Attendu les résultats négatifs des deux dernières campagnes de maraudage dans l'industrie de la construction;

Attendu la volonté de conserver nos membres et d'aller en chercher davantage;

Attendu la relance de la CSN-Construction et sa détermination à reprendre une place enviable dans l'industrie;

Attendu la présence historique de la CSN-Construction au sein de la CSN.



Proposition 33

IL EST PROPOSÉ par Mélanie Boulet, APPUYÉE par Linda Drouin, que le congrès du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie soutienne la Fédération de la CSN-Construction lors du prochain maraudage qui se déroulera du 1^{er} mai au 31 mai 2020 en contribuant activement à la réussite de son plan de maraudage notamment par la diffusion sur les réseaux sociaux de capsules d'information.

ADOPTÉ

- Campagne «4 ans, c'pas grand!» des CPE
Stéphanie Vachon, présidente, et Lise Deschênes, secrétaire-trésorière, du Syndicat des travailleuses et des travailleurs des centres de la petite enfance de l'Estrie, présentent la question privilège.

Proposition 34

IL EST PROPOSÉ par Marie-Josée Provencher, APPUYÉE par Manon Morin, que le congrès du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie et ses syndicats affiliés appuient la campagne nationale «4 ans, c'pas grand!» portée en région par le Syndicat des travailleuses et des travailleurs des CPE de l'Estrie-CSN ayant pour objectifs de contrer le déploiement mur à mur des classes de maternelles 4 ans et d'informer les parents afin qu'ils puissent faire un choix éclairé entre la maternelle 4 ans et les services de garde subventionnés.

ADOPTÉ

Ajournement à 12 h 40

Sixième séance
Jeudi 30 mai 2019
Après-midi
Reprise à 14 h 10

Gala des mystérieux culottés : présentation de la capsule du STT de la Coop La Patrie.

Dévoilement du syndicat gagnant du jour : Syndicat des employées de soutien de l'Aide juridique de l'Estrie.

Denis Beaudin, président, souhaite la bienvenue à un nouvel invité :

- M. Pierre Patry, trésorier de la CSN.

Prévisions budgétaires 2019-2022

Le trésorier, Alexandre Moisan, fait la présentation des prévisions budgétaires 2019-2022.

Proposition 35

IL EST PROPOSÉ par Christian Beaudin, APPUYÉ par Josée Plamondon, d'adopter les prévisions budgétaires 2019-2022 telles que présentées.

Proposition d'amendement :

IL EST PROPOSÉ par Josée Plamondon, APPUYÉE par Raphaël Tétreault, de remplacer « telles que présentées » par « telles que modifiées » et de procéder à la modification suivante : à la ligne « borne électrique » des prévisions budgétaires, remplacer le montant « 5224 \$ » par « 7682 \$ »

ADOPTÉ



Proposition 35

IL EST PROPOSÉ par Christian Beaudin, APPUYÉ par Josée Plamondon, d'adopter les prévisions budgétaires 2019-2022 telles que modifiées.

Modification : à la ligne « borne électrique » des prévisions budgétaires, remplacer le montant « 5 224 \$ » par « 7 682 \$ ».

ADOPTÉ

Installation des membres du comité exécutif du CCSNE

Michel Tétreault, président d'élections, accompagné de Lyse Boulanger, secrétaire d'élections, procède à l'installation des dirigeantes et des dirigeants élus au comité exécutif du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie, selon la formule prévue à cet effet à l'article 44 des statuts et règlements.

Signature des effets bancaires

Proposition 36

IL EST PROPOSÉ par Jennifer Labarre, APPUYÉE par Edwin Rodriguez, de mandater Alexandre Moisan, trésorier, Denis Beaudin, président, et Julie Bolduc, vice-présidente, à signer les chèques et tous les autres documents officiels du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie.

ADOPTÉ

Mot de clôture

Le président, Denis Beaudin, adresse son message de clôture aux congressistes.

Clôture du congrès

Proposition 37

IL EST PROPOSÉ par Gaston Lessard de lever les travaux du 27^e congrès du Conseil central des syndicats nationaux de l'Estrie à 15 h.

ADOPTÉ